

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 44 (1936)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Jahresbeiträge unserer Sektionen = Cotisations annuelles de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos de l'assemblée des délégués du 7 juin 1936 à Zoug.

L'ordre du jour de l'assemblée de cette année prévoit deux sujets sur lesquels nous aimerions renseigner déjà maintenant nos amis samaritains.

Le Comité central demande un crédit de frs. 2000.— au maximum pour l'achat d'appareils de films (de prise de vue et de reproduction) et pour les frais de films. Certes, les projections lumineuses sont d'une valeur incontestable, mais les films sont de combien plus intéressants et plus instructifs. Les représentations de films attirent toujours un public plus nombreux. Nous devons aller avec le temps, donc suivre le développement de la technique. La création d'un ou de plusieurs films sur l'œuvre du secourisme samaritain se révèle comme une nécessité. C'est pourquoi nous tenons à recommander déjà maintenant à MM. les délégués de bien vouloir voter le crédit demandé.

Et l'autre sujet: Les élections. Les membres du Comité central et de la Commission de la caisse de secours

arriveront à la fin de leur mandat statutaire de trois ans.

Au Comité central nous avons le regret de devoir enregistrer la démission de M^{lle} Berthe Bøhlen de Langenthal, membre depuis 1921. Nous tenons à remercier ici M^{lle} Bøhlen des signalés services désintéressés qu'elle a rendus pendant de nombreuses années à l'Alliance suisse des Samaritains. Nous regrettons vivement son départ, dû à différentes circonstances.

Les autres membres du Comité central se sont déclarés d'accord d'accepter une nouvelle nomination si l'assemblée des délégués veut bien leur témoigner sa confiance. Les membres de la Commission de la caisse de secours sont également disposés à vouloir assumer leurs fonctions pour une nouvelle durée statutaire de trois ans.

Puisse l'assemblée des délégués se dérouler dans un bon esprit samaritain pour le bien de la cause qui nous est chère!

Le président: Le secrétaire général:
Aug. Seiler. *E. Hunziker.*

Jahresbeiträge unserer Sektionen. - Cotisations annuelles de nos sections.

Die Nachnahmen für die Jahresbeiträge werden in der ersten Hälfte des Monats Mai der Post übergeben werden. Wir ersuchen die Inhaber des Kassieramtes höflich, unsere Nachnahme bei der ersten Vorweisung einlösen zu wollen, um unnötige Kosten für die Rücksendung und Erneuerung zu vermeiden. Besten Dank zum voraus.

Les remboursements de cotisations seront mis à la poste pendant la première quinzaine du mois de mai. Nous prions les trésoriers et trésoriers de bien vouloir les payer à première présentation, afin d'éviter les frais de retour et de renouvellement inutiles. Merci d'avance.